

ALEFPA

# LA REVUE



Le dossier

**Le pouvoir  
d'agir**

**6**

La RSE

L'environnement

**14**

La tribune

**Entre centralisation  
et proximité**

**18**

**#3** Mars  
2025

**Engagés**  
**Autonomie**

**4**



**Le dossier**  
**Le pouvoir d'agir**

**6**



**La RSE**  
**L'environnement,**  
**plus q'une question de tri**

**14**

**Portrait de...**  
**"Parler à notre prof avec confiance"**

**16**

**Métier de...**  
**Enseignant à la MECS de Mérignies**

**17**



**La tribune**  
**Entre centralisation et proximité**

**18**

**En images...**

**20**

**Regards croisés**  
**Les prix ALEFPA Annie Semal Lebleu**

**22**

**Actualités**  
**Nos rendez-vous**

**23**

**SOMMAIRE.**

# ÉDITO.

de Daniel DUBOIS  
Président de l'ALEFPA

## Une année charnière pour l'association

Depuis plus de 60 ans, l'ALEFPA accompagne des personnes en difficulté et agit pour leur inclusion dans la société. Cet accompagnement a évolué avec le temps, intégrant une exigence fondamentale : permettre à chacun d'exprimer ses choix et de prendre part activement à son propre parcours.

Aujourd'hui, nous ne décidons plus à la place des personnes accompagnées, nous œuvrons pour que leur parole soit entendue et respectée. « Je suis, je veux, j'existe », autant d'affirmations qui traduisent cette volonté d'autodétermination. Notre engagement est de faire en sorte que « le pouvoir d'agir » devienne une réalité tangible, permettant à chacun de contribuer pleinement à la société.

Chaque individu est unique et construit son projet de vie selon ses aspirations et ses besoins. C'est pourquoi, à l'ALEFPA, nous veillons à ce que chaque accompagnement soit adapté et personnalisé. En leur permettant d'exercer leur pouvoir d'agir, nous contribuons à l'émergence d'une citoyenneté active et responsable. La célébration cette année des 20 ans de la loi de 2005 sur le handicap est l'occasion de réaffirmer cette exigence.

Dans cette dynamique, le programme du colloque de notre Conseil Scientifique, qui se tiendra le 6 juin, abordera des thématiques concrètes et essentielles pour le pouvoir d'agir dans les secteurs du handicap mais aussi du social ou du sanitaire : le droit de vote, l'accès à la formation et à l'éducation, le maintien de l'autonomie en EHPAD... autant de sujets qui traduisent notre volonté d'agir pour une société plus inclusive et respectueuse des droits de chacun.

2025 sera une année charnière pour notre association. Nous célébrerons entre autre, les 50 ans de présence de l'ALEFPA dans l'Océan Indien, et à Luxeuil-les-Bains ; nous poursuivrons notre engagement à Mayotte, où nous sommes présents depuis cinq ans et menons à Chirongui, le grand projet de construction à Chirongui, d'un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) dont le mode de construction particulièrement innovant, sera le plus respectueux de l'environnement. À ce titre, le 18 février dernier, la pose de la première pierre en présence de Charlotte Lecocq Parmentier, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, ainsi que de nombreuses personnalités



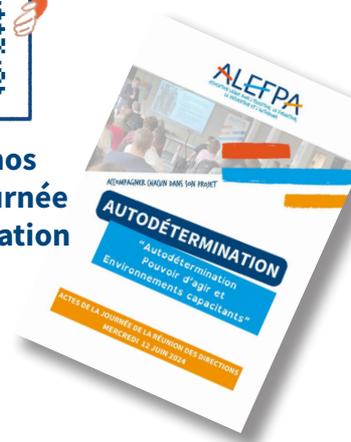
locales, du Directeur Général de l'ALEFPA, Olivier Baron et de trois administrateurs, a été un moment exceptionnel, puisque c'était le premier événement de cette nature après le terrible cyclone tropical Chido qui le 14 décembre a dévasté Mayotte.

À la Martinique, nous venons de nous voir attribuer la reprise d'un Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM). Toutes ces réalisations illustrent notre volonté d'offrir des réponses adaptées aux réalités locales et aux attentes des personnes que nous accompagnons.

L'ALEFPA s'engage à poursuivre cette mission avec force et détermination, pour que chaque personne en difficulté puisse affirmer son identité, exercer ses droits et bâtir son avenir. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs d'inclusion et de solidarité.



Retrouvez nos  
actes de la journée  
autodétermination



## Autonomie et dignité la Résidence Carlotti : une réponse appropriée

Les personnes que nous accueillons dans les établissements de l'ALEFPA – enfants, adolescents ou personnes âgées – ont toutes en commun une certaine fragilité pouvant affecter leur autonomie.

La diminution ou la perte d'autonomie limite la liberté de se déplacer, réduit les interactions sociales et accentue le sentiment de solitude. Les professionnels évaluent avec attention les capacités préservées et les difficultés spécifiques de chaque personne. En fonction des besoins, nos équipes adaptent les logements, les moyens de transport, les aides techniques, et surtout, offrent un accompagnement humain essentiel.

Lorsque les aidants familiaux souvent épuisés, ne suffisent plus, nos équipes prennent le relais. Nos maîtres mots à l'ALEFPA sont la prévention, la stimulation, l'encouragement et le maintien du lien social, malgré les limitations.



**Camille Carretero**  
Administratrice de  
l'ALEFPA

La Résidence Carlotti à Tours, tout juste sortie de terre, illustre parfaitement cet engagement de l'association, tout en proposant une offre nouvelle au sein de l'ALEFPA. Notre objectif principal est, au final de trouver un équilibre entre l'assistance et le respect de la dignité, en valorisant les capacités individuelles afin de préserver ou de développer un maximum de contrôle sur la vie quotidienne.

Le maintien de l'autonomie va donc de pair avec la dignité humaine et reflète pleinement les valeurs qui animent l'ensemble des équipes de l'ALEFPA.



« Je viens d'intégrer la résidence Carlotti et pour rien au monde, je n'irai ailleurs ! Je suis très contente d'être là. La résidence est très bien faite, l'environnement est magique, (...) le personnel est gentil, beaucoup de services sont rendus et ça c'est un véritable gain d'autonomie. »

**Catherine DIARD**  
Résidente



Toutes les infos ici

La Résidence Carlotti à Tours accueille des personnes nécessitant un accompagnement adapté et individualisé. Grâce à des espaces de vie pensés pour le confort et l'accessibilité, les résidents y trouvent un environnement sécurisé et stimulant. Les activités proposées favorisent la socialisation, la stimulation cognitive et le bien-être, tout en respectant les besoins et les rythmes de chacun.

## Agir pour l'accès et le maintien à l'autonomie !



**Mickaël Comby**  
Résident à l'EAM  
(Établissement d'Accueil  
Médicalisé) « Marie Talet »



Je suis Mickaël et je vis à la résidence « Marie Talet » à Cambes, depuis octobre 2016. Avant d'arriver là, j'étais autonome. J'avais un travail et un appartement. Mais je n'ai pas pu y rester parce que j'ai connu des moments difficiles.

**Pour moi, l'autonomie c'est être capable de faire seul et de décider seul. C'est parfois difficile. On ne sait pas se débrouiller ou on a peur de se tromper.**

Par exemple à la résidence, on apprend à prendre ses rendez-vous médicaux tout seul, à faire ses courses, le ménage et le tri de ses vêtements. On y travaille avec des éducateurs pour nous rassurer, pour nous aider à trouver les bons mots quand on prend un rendez-vous.



On est évalué sur les déplacements (en bus, à pied, à vélo) pour voir si on peut les faire seul et si on fait bien attention à la sécurité. On a aussi des ateliers d'apprentissage pour apprendre à faire ses courses, à se déplacer, à faire son ménage ou la cuisine. Une fois qu'on a appris à se débrouiller, c'est bien quand on est plusieurs résidents à sortir sans éducateur.

Je suis inscrit à un club de walking-foot et je m'y rends seul tous les matins. Pour prendre des décisions, on a parfois besoin d'être poussé par les éducateurs, mais après on est content d'avoir réussi.

**C'est compliqué de prendre une décision. On angoisse, on a tout le temps peur de se tromper. Les professionnels nous aident à être plus rassurés, à prendre confiance.**

Ils discutent avec nous pour qu'on soit moins stressés. Pour notre projet, on décide de ce qu'on veut faire mais c'est difficile et nos référents nous aident. Moi, j'aimerais aller travailler et plus tard repartir vivre en appartement autonome. Mon référent m'aide à trouver un ESAT pour faire des essais. Comme ça, je pourrai voir si j'en suis capable.

## Pouvoir d'agir versus autodétermination ! Du pareil au même... mais pas vraiment !

Les deux notions sont l'une et l'autre utilisées dans le vocabulaire actuel de la psychologie sociale, elles ont à voir avec l'exercice de la liberté individuelle considérée comme source de bien-être et de positivité. Elles ont envahi les discours des professionnels de santé, avec peut-être une prévalence pour le second. Or, tant par leur sens premier, par leur origine conceptuelle que par leur usage dans le vocabulaire des pratiques professionnelles, pouvoir d'agir et autodétermination ne recouvrent pas les mêmes réalités et s'inscrivent dans des conceptions de la personne humaine divergentes.

### Autodétermination

Ce sont des penseurs américains qui ont mis à jour la notion d'autodétermination dans le champ de la psychologie sociale, alors que la notion depuis son apparition dans l'Oxford English Dictionary fin 17e, appartenait au champ de la philosophie politique. Comme souvent l'approche américaine est pragmatique, empirique et s'inscrit dans une visée comportementaliste, celle du béhaviorisme de John Watson et de l'utilitarisme de Stuart Mill ou de Bentham. Selon eux, nos actions sont guidées par l'intérêt qu'on trouve à les réaliser et les satisfactions que procure leur réussite potentielle. L'idée d'autodétermination tend donc à postuler que, pour tout individu ou groupe social, l'aptitude à choisir ses propres objectifs et à mettre en oeuvre les moyens qui permettent de les atteindre, est du ressort de la volonté, de la motivation, de la conscience de ses capacités. Il appartient donc au sujet lui-même de s'auto-déterminer mais également à son environnement de lui ménager les conditions pratiques de ses réalisations concrètes. L'autodétermination invite à l'adaptation au milieu et à la résilience.

### Le pouvoir d'agir

Le pouvoir d'agir est une notion plus récente, apparue dans les années 70, son corollaire anglo saxon est « l'empowerment ». Cette notion a émergé dans le champ de l'intervention sociale, en lien étroit avec la réflexion sur l'autonomie des personnes vulnérables. Mais elle trouve également sa place dans une approche du management centré sur les personnes.

Elle s'appuie sur l'idée qu'il faut trouver et réunir les ressources personnelles et collectives pour permettre l'accomplissement d'une réussite souhaitée. C'est donc en identifiant les obstacles intérieurs comme extérieurs, personnels comme contextuels, qu'il est possible à quelqu'un ou à un collectif de s'affranchir des freins qui le mettent en difficulté dans l'accomplissement de ses actions. Cette notion s'inscrit davantage dans une approche réflexive et critique du contexte pratique de l'action, qu'elle soit individuelle ou collective. Elle passe par l'écoute, l'échange, la mise à distance, l'interaction, face à une situation problématique. Les points d'appui et les leviers de la réussite sont à chercher auprès de celui qui est le bénéficiaire, l'environnement humain étant là avant tout pour effectuer l'accompagnement des actions ainsi entreprises.

### Un questionnement des pratiques

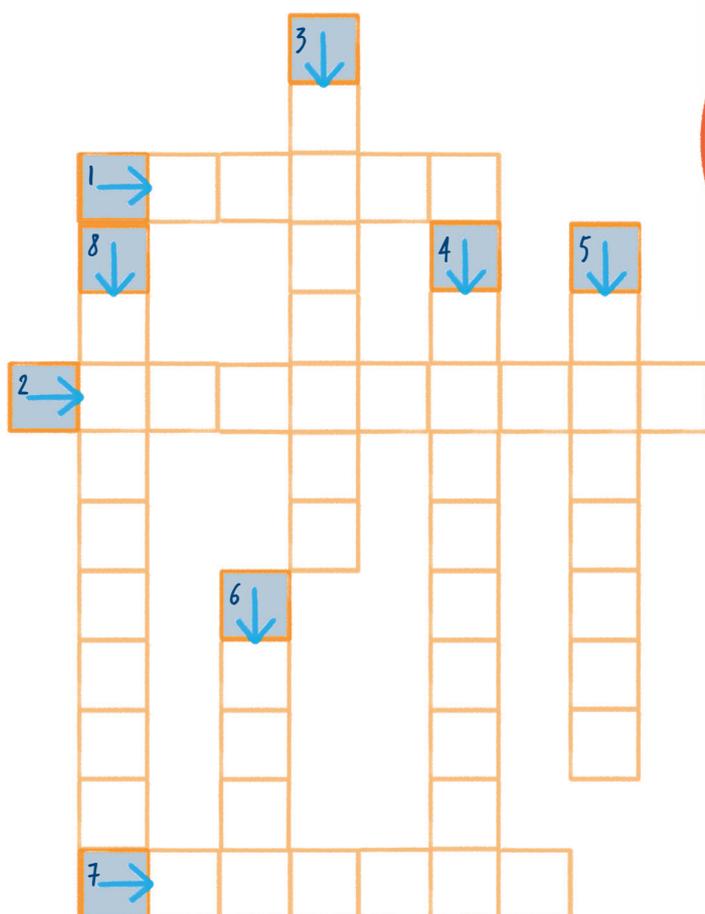
En somme, autodétermination et pouvoir d'agir s'inscrivent bien dans un questionnement des pratiques, les deux notions sont porteuses de changement situationnel. Mais la première admet de fait l'inégalité des possibilités individuelles, tout en ménageant leurs conditions optimales d'émergence et d'exploitation, engendrant le sentiment de réussite et de progrès.

La seconde cherche la mise à jour des potentialités de la personne ou du collectif, par lui-même, d'où il tire estime de soi et confiance.



**Catherine de Broucker**  
Professeur de philosophie

## À vous de jouer !



1. Action de sélectionner une option parmi plusieurs, traduisant l'exercice de la volonté et l'autodétermination.
2. Capacité d'une personne à prendre ses propres décisions et à agir de manière indépendante, en accord avec ses valeurs et besoins.
3. Capacité ou aptitude d'agir sur son environnement, d'influencer et de réaliser ses projets.
4. Sentiment d'assurance, de sécurité et de fiabilité envers soi-même ou autrui, essentiel pour oser agir.
5. État ou sentiment d'indépendance permettant d'agir selon sa propre volonté, sans contrainte ni oppression externe.
6. Mettre en mouvement ses pensées, ses décisions ou ses intentions pour transformer une situation ou atteindre un objectif.
7. Ensemble d'actions planifiées visant un but précis, nécessitant réflexion, engagement et mise en œuvre de ressources.
8. Aptitude naturelle ou acquise permettant à une personne de réaliser une action, de résoudre un problème ou d'atteindre un objectif.

1. Choix, 2. Autonomie, 3. Pouvoir, 4. Confiance, 5. Liberté, 6. Agir, 7. Projet, 8. Capacité

## Projet associatif 2022/27 de l'ALEFPA s'est donnée pour cap : « la personne auteur de sa vie » !

Conformément à son projet associatif, l'ALEFPA poursuit son engagement en faveur de l'auto-détermination et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. En témoigne la dynamique enclenchée depuis la journée d'étude qui a réuni les directeurs de l'association en juin 2024. Cette prise de conscience collective se traduit aujourd'hui par l'organisation de plusieurs événements de réflexion et d'échange autour de cette thématique essentielle.

### Deux colloques régionaux pour débattre et avancer

Le 27 mars 2025, deux territoires de l'ALEFPA mettent en lumière l'autodétermination à travers des colloques d'envergure.

En Bourgogne-Franche-Comté, la Direction Territoriale organise un colloque sur l'autodétermination avec des experts reconnus. Daniel Boisvert, Professeur et Docteur en Sciences de l'éducation, spécialiste de l'inclusion sociale au Québec et en Europe, interviendra en tant que conférencier principal. L'événement sera animé par Eric Piriou, philosophe et psychologue, directeur du Centre de Preuves Société Inclusive (CPSI), qui œuvre à la diffusion des meilleures pratiques en matière d'inclusion sociale.

À La Réunion, une journée territoriale participative invitera les accompagnés et les salariés à s'exprimer et à expérimenter l'autodétermination à travers des ateliers



**Mi coné a moin, mi choisi, mi essaye, mi appren'**

### L'ALEFPA EN ACTION



L'ALEFPA veut qu'on vive avec tout le monde dans la société si on le veut.

J'ai le droit de dire, de choisir ce que je veux. On réfléchit ensemble à l'avenir.

L'ALEFPA fait plein de choses pour des personnes différentes.

L'ALEFPA nous accompagne dans notre projet en faisant attention à ce que l'on veut.

Le projet associatif de l'ALEFPA a été traduit en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) par les travailleurs de l'ESAT les Arsses.

interactifs sous le thème : "Mi coné a moin, mi choisi, mi essaye, mi appren'". Une approche concrète qui place les personnes concernées au centre de leur parcours.

**Un colloque national, en partenariat avec l'Université de Lille, pour ancrer le pouvoir d'agir dans les lieux de vie**

Au-delà des dynamiques territoriales, l'ALEFPA impulse une réflexion plus large avec l'organisation, le 6 juin 2025, d'un colloque national porté par son Conseil Scientifique sur

le thème du "Pouvoir d'agir dans les lieux de vie". Ce rendez-vous rassemblera des chercheurs, professionnels et personnes accompagnées pour penser et enrichir les pratiques afin de favoriser l'autonomie et l'implication des individus dans leurs espaces de vie et d'apprentissage.



# Colloque CSA, Pouvoir d'agir dans les lieux de vie

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi du 11 février 2005, qui a marqué une avancée majeure en matière de droits pour les personnes en situation de handicap, ce colloque proposé par le Conseil Scientifique de l'ALEFPA propose d'explorer les multiples dimensions du pouvoir d'agir dans les espaces de vie, que ce soit la ville, les lieux de vie ou son propre domicile.

## PRÉPROGRAMME



### OUVERTURE DU COLLOQUE

#### 09h15 - Accueil des participants

#### 09h30 - 10h30 - Le pouvoir d'agir dans les lieux de vie : de quoi parlons-nous ?

Intervention de **Marc BLIN**, Maître de conférences associé à l'INSEI (institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive), ex-directeur de structure médicosociale.

#### 10h45 - 12h15 - Ateliers

-  **L'« expérience d'habiter » ou « l'épreuve d'habiter »** : entre choix de vie et cadre de vie : témoignages, retour d'expérience, échanges, remontées de questionnements.
-  **« De l'intention à l'action, vraiment ? »** : entre socioconstructivisme et conflits sociocognitifs, quel rôle et place du DPA-PC (Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectifs) en lieu de vie ?
-  **Lieu de vie et travail social** : L'hébergement collectif est-il un allié ou un adversaire de l'intervention socio-éducative ? Qu'en est-il du diffus ?
-  **Entre simplicité de la relation et complexité du monde social** : Le lieu de vie en tant qu'interface. Quels déterminants favorisant ou limitant la spontanéité d'action des individus ?

### PAUSE DÉJEUNER

#### 13h30 à 14h00 - Spectacle

#### 14h00 - 15h00 - Communications

-  **Le droit de vote du majeur déficient intellectuel.** Droit affirmé ou droit effectif ? Jeanne Charlotin-Kervazo (prix de thèse 2024)
-  **Les épreuves d'habiter en situation de grande pauvreté et de handicap.** Ethnographies de l'accompagnement aux personnes sans abri, Tofie Briscolini, Doctorante en Anthropologie (Université Lumière Lyon 2, "Corps, Travail, Territoire", UMR 5600 EVS) et Lola Vives (Attachée de recherche École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale).
-  **Redonner du pouvoir d'agir en EHPAD** : Une approche participative pour réconcilier lieu de soin et lieu de vie, Clémentine Pègues, Doctorante en design (i3 - Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, UMR 9217, Télécom Paris, Institut Polytechnique de Paris).

#### 15h00 à 16h30 - Mise en commun des travaux des ateliers, questions/réponses entre les intervenants et les participants.

### CLÔTURE DE LA JOURNÉE



En savoir plus sur le Conseil Scientifique de l'ALEFPA

## Redonner du pouvoir d'agir aux collaborateurs : Penser le Pouvoir d'Agir à l'ALEFPA

**Donner du pouvoir d'agir aux collaborateurs est un des axes forts du développement actuel de l'ALEFPA. L'association s'engage dans cette démarche pour l'ensemble de ses secteurs d'activité. Nathalien Courty a démarré une thèse au sein du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques de l'université de Lille. Il étudie l'autodétermination et son impact sur le management et l'organisation au sein de l'ALEFPA.**

### Comment le sujet de votre thèse s'inscrit-il dans votre travail à l'ALEFPA ?

Mon sujet de thèse porte en effet sur le pouvoir d'agir et l'autodétermination ; il embrasse également la mutation du secteur médico-social et ses liens avec les modes d'organisation et de management.

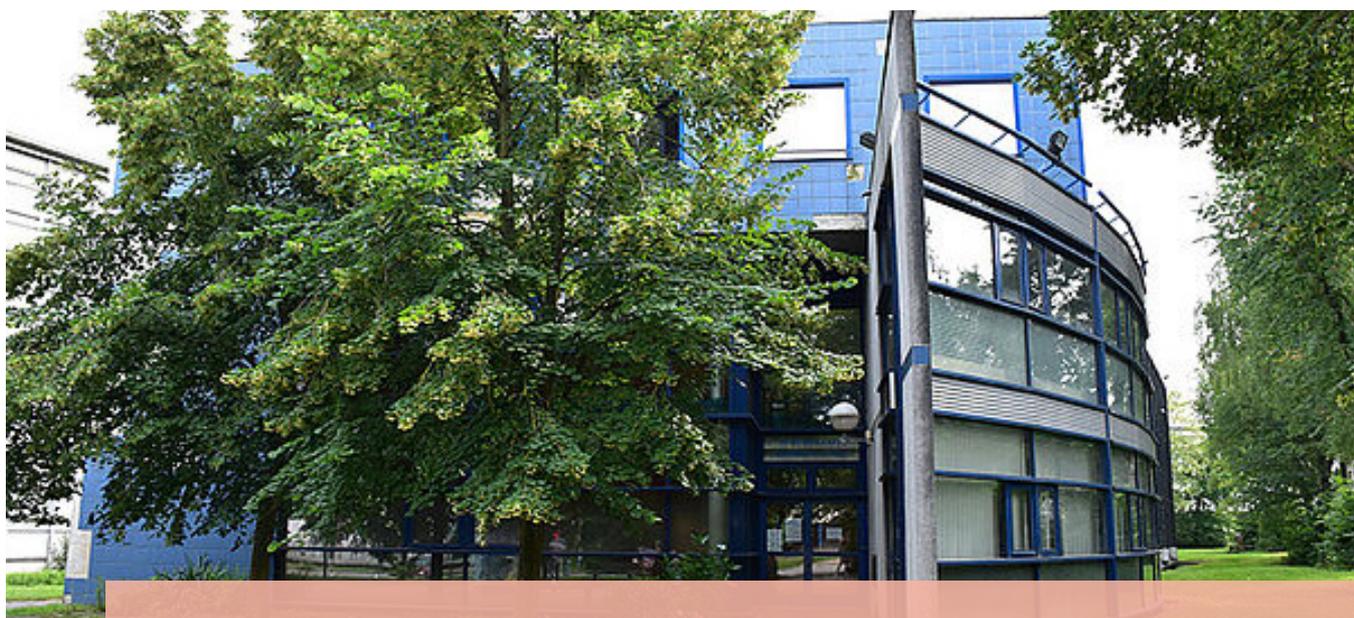
Le rapport Piveteau du 15 Février 2022, le travail engagé avec Daniel Boisvert auprès des services et établissements de la Nouvelle Aquitaine sont autant « d'energy bowl » qui ont reboosté mon activité professionnelle après la

période post COVID. Sans nier la complexité de la pandémie, cette période m'a très fortement interpellé sur les métiers du travail social et notre façon de soutenir la société en période de crise. Ce projet de thèse est donc le fruit d'une succession de faits, d'opportunités, de rencontres et d'un projet associatif et territorial qui ont provoqué du changement.

Mon expérience médico-sociale d'une dizaine d'années, où j'exerce une fonction de management - je suis chef de services - couplée à de nouvelles missions de consultance pour le territoire « Nouvelle

Aquitaine » me permettent aujourd'hui de pouvoir observer et analyser de manière privilégiée la mise en avant du pouvoir d'agir et de l'autodétermination à l'ALEFPA.

Notons que des actions territoriales comme l'expérimentation d'outils d'évaluation et d'appréciation de l'autodétermination de personnes accompagnées, le lancement d'un groupe de professionnels « référents AutoD -Pouvoir d'Agir » en Nouvelle Aquitaine, renforcent ma propre démarche de recherche et d'innovation.



Les locaux du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques de l'université de Lille.

## Quels sont les liens avec l'Université de Lille ? Vos directeurs de recherche ?

Mon Directeur de Thèse est Sébastien Jakubowski. Il a été également mon Directeur de Master en 2009 quand j'ai repris mes études à Dijon lors de ma vie professionnelle précédente. C'est un enseignant chercheur titulaire d'un doctorat de sociologie, plus précisément en sociologie des organisations. Il y a en sociologie des manières bien différentes de définir et d'utiliser les notions de pouvoir d'agir et d'autodétermination ; Sébastien Jakubowski, ainsi que d'autres chercheurs du Laboratoire (CLERSE) me poussent à explorer ces différentes voies de recherche.

J'ai également la chance de compter sur le mentorat de Daniel Boisvert, ce qui me permet de compléter la vision sociologique de

l'Université de Lille avec des visions plus psycho / éducatives et très ouvertes sur l'étranger.

## Comment votre recherche pourrait-elle se traduire concrètement dans le management à l'ALEFPA ? Une restitution est-elle déjà prévue ?

Une recherche Doctorale se concentre sur un sujet très précis et pour ce qui est de ma recherche, l'étude porte sur les ESAT. Cette phase de terrain commencera dès ce premier semestre 2025 sur les territoires de la Nouvelle Aquitaine, de l'Occitanie et de la Réunion. Merci aux Directeurs Territoriaux et aux Directeurs d'Établissements d'avoir donné leur accord de principe pour que je mène cette recherche.

Celle-ci n'a pas vocation à donner une recette de management à l'ALEFPA mais elle vise davantage à

analyser et faire la preuve des liens étroits qui existent entre autodétermination/ pouvoir d'agir et organisation/management. Elle va permettre de dégager les processus qui rendent possible l'autodétermination et le pouvoir d'agir dans le milieu particulier du travail et des ESAT.

Cette thèse est programmée sur une durée de 4 à 5 ans, il est donc à ce jour très prématuré d'aborder la question de la restitution de mes travaux de recherche. Cependant, il est tout à fait possible de partager dès à présent des articles, des ressources compilées depuis plus d'une année dans un logiciel de gestion bibliographique. Cette recherche se veut ouverte et je me tiens donc à la disposition de l'ensemble des membres de la communauté ALEFPIENNE qui souhaiterait explorer le sujet et ses concepts.



**Nathalien Courty**  
Chercheur,  
Conseiller Territorial  
ALEFPA  
Nouvelle Aquitaine

Nathalien Courty et Daniel Boisvert échangent avant une présentation à l'ensemble des directeurs territoriaux et d'établissements de l'ALEFPA.



## La loi de 2005 sur le handicap a 20 ans : un état des lieux et un appel à une ambition renouvelée

Il y a vingt ans, la France adoptait la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi, fondatrice et ambitieuse, marquait un tournant historique en matière de droits pour les personnes en situation de handicap, un pas vers davantage d'égalité entre tous les citoyens. Vingt ans plus tard, force est de constater que, malgré des avancées incontestables, le chemin reste encore long pour réaliser pleinement les promesses de cette législation.

### Un texte ambitieux et novateur

Adoptée à l'unanimité par le Parlement, la loi de 2005 a introduit des principes forts : l'accessibilité universelle, le droit à la compensation du handicap et l'éducation inclusive. Elle a créé les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), offrant un guichet unique pour accéder aux droits et prestations. Ce texte était porté par une vision claire : permettre à chaque personne, quel que soit son handicap, de vivre pleinement sa citoyenneté et d'être un acteur à part entière de la société.

À travers ces principes, la loi a permis de considérables avancées. Par exemple, l'obligation pour les établissements recevant du public (ERP) d'aménager

leurs locaux, a entraîné la mise en place de rampes d'accès, d'ascenseurs ou de signalétiques adaptées pour les malvoyants. De plus, la scolarisation des enfants en situation de handicap dans des écoles ordinaires a connu une augmentation significative : selon les chiffres du Ministère de l'Éducation nationale, 400 000 enfants étaient concernés en 2022, un chiffre en nette progression. Enfin, le droit à la compensation du handicap a permis à de nombreuses personnes de bénéficier d'aides techniques (fauteuils, appareils auditifs) ou humaines, à l'image des Auxiliaires de Vie sociale (AVS) et des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH).

L'ALEFPA, acteur engagé depuis des décennies, illustre les réussites rendues possibles par cette loi. Grâce à ses établissements et services, des milliers de personnes handicapées ont pu accéder à des solutions éducatives et médico-sociales adaptées. Le Pôle de Compétences et Prestations Externalisées (PCPE) de l'ALEFPA, par exemple, accompagne des familles pour construire des parcours individualisés répondant aux besoins spécifiques de leurs enfants. On peut aussi citer les Communautés 360 qui constitue un réseau de professionnels qui soutient les parcours de vie des personnes vivant avec un handicap pour éviter les

ruptures de parcours. Ces structures démontrent que l'action coordonnée et le soutien personnalisé peuvent faire une différence notable dans le quotidien des personnes concernées.



### Des ambitions freinées par la réalité

Malgré ces avancées, vingt ans après, beaucoup d'objectifs fixés par la loi de 2005 restent inachevés. Le constat est amer :

**Accessibilité :** Si la loi prévoyait une accessibilité universelle dès 2015, les retards sont énormes. Selon un rapport de la Défenseure des droits, publié en 2023, seulement 40 % des ERP étaient conformes. Dans certains transports en commun, comme le métro parisien, moins de 10 % des stations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Emploi :** Le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois plus élevé que celui du reste de la population, autour de 14%. Bien que des dispositifs comme l'obligation d'emploi de 6% dans les entreprises de plus de 20 salariés aient été instaurés, près d'une entreprise sur deux n'atteint

pas cet objectif. Certaines initiatives locales, à l'image du label "Handi-accueillant" porté par certaines régions, offrent pourtant des modèles inspirants. Dans ce domaine, l'ALEFPA innove également en proposant des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle, notamment à travers des partenariats avec des entreprises locales et l'accompagnement renforcé dans ses Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

**Éducation :** La scolarisation des enfants a progressé, mais elle reste souvent semée d'embûches. De nombreux parents témoignent de difficultés à obtenir un Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap (AESH), certains étant contraints de cesser leur activité professionnelle faute de solution. Si l'inclusion scolaire progresse, elle est souvent partielle, la scolarisation se limitant à seulement une ou deux journées par semaine ou mois. Dans des cas extrêmes, des enfants sont encore contraints de rester chez eux ou de partir à l'étranger pour obtenir une éducation adaptée. Dans ce domaine, les écoles spécialisées gérées par l'ALEFPA, comme celles accueillant des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA), offrent un exemple de pratiques pédagogiques innovantes, favorisant à la fois l'inclusion et le respect des besoins spécifiques.

**MDPH :** Créées pour simplifier les démarches, les

MDPH sont souvent victimes de lourdeurs administratives. Par exemple, les familles doivent parfois patienter plusieurs mois avant d'obtenir une notification de leurs droits, un retard qui peut compromettre l'accès aux aides essentielles. À ce titre, des acteurs comme l'ALEFPA collaborent régulièrement avec les MDPH pour fluidifier les parcours et offrir un appui administratif aux familles.

### **Un appel à une ambition renouvelée**

En ce vingtième anniversaire, il est urgent de renouveler l'ambition que portait la loi de 2005. Le handicap ne doit plus être considéré comme un sujet annexe ou une question de solidarité à sens unique, mais bien comme une condition fondamentale d'une société juste et inclusive.

Pour aller plus loin, plusieurs priorités s'imposent :

- Une politique d'accessibilité renforcée, avec des échéances claires, des moyens accrus et des contrôles effectifs pour rendre tous les lieux accessibles à tous.
- Un engagement pour l'emploi, en soutenant les entreprises inclusives, en renforçant les sanctions pour non-respect des obligations et en facilitant l'accès aux formations adaptées.
- Des moyens accrus pour l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle afin de garantir à chaque enfant, à chaque jeune en situation de handicap, un accompagnement adapté et

la possibilité de réaliser son potentiel jusqu'à son entrée dans l'âge adulte.

- Une simplification des démarches administratives, avec des MDPH mieux financées, des plateformes numériques intuitives et des formations pour les agents, afin d'améliorer l'accueil et les délais de traitement des dossiers.

Vingt ans après, le combat pour l'inclusion continue ! Ne nous contentons pas de célébrer cette loi : rendons-lui justice en faisant enfin des principes qu'elle défendait, une réalité pour tous. L'inclusion ne se résume pas à quelques aménagements ou bonnes intentions. C'est une vision audacieuse, celle d'une société où les différences sont accueillies comme des forces et non des obstacles.

Comme le disait Nelson Mandela : « Tout semble impossible jusqu'à ce qu'on le fasse. » Alors, ensemble, faisons-le ! Transformons ces vingt ans d'expériences en vingt prochaines années de résolutions. Il est temps que chaque citoyen, avec ou sans handicap, puisse réaliser ses aspirations dans une France pleinement inclusive.



**Olivier BARON**  
Directeur Général  
de l'ALEFPA

## L'environnement, bien plus qu'une question de tri !



## Mai à vélo

Le pilier environnemental de la RSE se traduit aussi par une réflexion sur les mobilités douces et la réduction de l'empreinte carbone. C'est dans cet esprit que l'ALEFPA participe, pour la deuxième année consécutive, à l'opération nationale "Mai à Vélo" ! Un défi collectif : le principe est simple, encourager le plus grand nombre à utiliser le vélo durant tout le mois de mai et cumuler ensemble un maximum de kilomètres (par le biais d'une application mobile : Géovélo).

**L'an dernier, nous avons parcouru 11 297 km avec 47 cyclistes ! Cette année, nous visons encore plus haut !**

En plus de promouvoir un mode de transport écologique, "Mai à Vélo" est une occasion parfaite de sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique, de renforcer la cohésion entre professionnels et personnes accompagnées, de réduire notre impact environnemental, mais aussi de s'entraîner pour le Fattah Raid Solidaire qui se déroulera en juin dans la Marne !

Vous retrouverez bientôt toutes les informations nécessaires pour s'inscrire à ce projet sur notre site internet : [www.alefpa.fr](http://www.alefpa.fr)

## Bilan GES\* et constructions durables



Catherine de Broucker, François Cuvelier, et Olivier Baron présentent à Charlotte Parmentier Lecocq le projet de Chirongui.

En 2022, l'ALEFPA a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES), afin d'identifier les principaux axes d'amélioration de son impact environnemental. Parmi les recommandations, un enjeu clé : intégrer la durabilité dès la conception des bâtiments.

C'est déjà le cas pour la construction du projet novateur et exemplaire

de Chirongui à Mayotte, à la fois écologique et inclusif : un établissement de 60 places, recyclable à 95 %, bas carbone, résilient face au climat, et entièrement autonome en eau et en électricité. Véritable prototype des établissements du futur, il allie innovation environnementale et engagement social.

Ce sera également le cas pour le DITEP Henri Viet à Chaumont (Haute-Marne). Ce projet s'appuiera sur l'utilisation de matériaux biosourcés et respectueux de l'environnement. Ce site sera raccordé à la boucle de chaleur urbaine alimentée par biomasse, équipé de panneaux solaires et d'ombrières pour optimiser la gestion de la lumière naturelle. Un nouveau bilan GES sera lancé en 2026, poursuivant cette dynamique écoresponsable.

## Compostage partagé à Bailleul : une initiative écoresponsable récompensée !

Le 17 janvier, la pension de famille de Bailleul (Hauts-de-France) a été mise à l'honneur pour son engagement dans le compostage partagé. L'initiative lancée en mai 2024 a été saluée. Grâce aux sessions de sensibilisation et à l'installation d'un composteur, dix résidents participent activement, dont quatre référents chargés de la gestion et de la sensibilisation. Le compost récolté fertilise le potager, dans une démarche d'économie circulaire. Cette



Toujours dans cette démarche de développer les composteurs au sein des Pensions de Famille, les résidents du Hameau (La sentinelle) ont visité le Centre de tri d'Halluin en juin dernier.

initiative favorise aussi le lien social et l'inclusion, notamment grâce aux animations autour du composteur qui ouvrent les portes de la Pension de Famille aux riverains, c'est d'ailleurs par ce biais que Les Papillons Blancs ont rejoint le projet, et disposent désormais de leur propre potager. Enfin, il génère des économies : en six mois, la facture des ordures ménagères a baissé de 700 euros grâce à cette démarche !

## "Parler à notre prof avec confiance"

Les jeunes âgés de 13 à 14 ans, du groupe « Les Préfos », en pré-formation avant d'intégrer un CAP, ont accepté de répondre à nos questions. Rendez-vous avec Lauryanna, Amélio, Romain, Enzo, Lucas, Nolan, Helena, Eva, Maïssa, Corentin et Timeo.

### Comment se passe votre scolarité en ce moment ?

Parfois c'est compliqué, on a l'impression d'être en SEGPA et pas dans une vraie classe au collège. Mais parfois c'est bien, on fait des choses qu'on ne ferait pas au collège : les sorties « grenouilles\* », pouvoir prendre un verre d'eau si besoin...

On travaille en petits groupes, du coup les élèves en difficultés sont mieux compris et entendus, le prof peut les aider davantage. Il y a aussi plus de pauses en comparaison à une école classique. Comme l'école est sur place, c'est plus simple d'y aller.



Marie Tonnerre-Desmet, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse, accompagnée de son équipe, est venue le 23 janvier à la rencontre des jeunes et des professionnels de l'établissement dirigé par Isabelle François.

### Qu'est-ce que les enseignements vous apportent au quotidien ?

Ça fait du bien, on rattrape ce qu'on a perdu au collège. On peut s'exprimer en toute sécurité. On peut parler à notre prof avec confiance et même l'appeler par son prénom ! On a du matériel adapté, comme des paravents... et surtout on prépare notre avenir.

### Avez-vous déjà une idée précise de votre projet professionnel ?

Gendarme au GIGN !  
Cuisine.  
Travailler dans le bâtiment.

### Quel projet ou activité vous a le plus marqué au cours de cette année ?

La patinoire juste avant les vacances de Noël !  
Le stand « Mayotte » au Palais des Beaux-Arts de Lille lors des vœux du Président de l'ALEFPA.  
Les ateliers « découvertes » du mercredi où on peut essayer des métiers.



*\*Encadrés par des bénévoles de l'association "Nature et Vie" de Thumeries, nous nous rendons en forêt (Phalempin) pour aider les grenouilles à traverser la route pour ne pas qu'elles soient écrasées.*

**Association en plein développement, l'ALEFPA emploie à ce jour 98 enseignants, engagés et mobilisés au quotidien pour éduquer, former et prendre soin des enfants et adolescents, parfois en situation de handicap. Répartis dans toute la France, ces professionnels interviennent dans divers établissements des secteurs du social, médico-social et sanitaire, où ils contribuent activement à la réussite et au bien-être des jeunes.**

# MÉTIER DE...

## Enseignant à la MECS de Mérignies !

**Nous sommes trois enseignants spécialisés de l'Education Nationale, mis à disposition de la MECS Albert Châtelet à Mérignies. Nous avons pour mission d'accompagner chaque élève dans son parcours scolaire et de dispenser un enseignement adapté à ses besoins.**

### En quoi consiste ce métier ?

Cette année, notre principale mission est d'accompagner des jeunes majoritairement décrocheurs scolaires afin de leur redonner une posture d'élève, et de raviver leur goût pour l'apprentissage et l'effort. Pour cela, nous adaptons notre pédagogie pour pouvoir répondre au mieux aux besoins de chacun : allègement de la charge de travail, approche ludique, utilisation de matériel adapté...

Nous avons la chance de travailler avec de petits groupes de quatre élèves, garçons et filles, âgés de 13 à 15 ans. Ce format permet un suivi presque individualisé et un ajustement précis des besoins de chacun. Le lien tissé avec chaque jeune est plus fort, ce qui facilite la mise en confiance et l'élève craint moins de faire.

### Quelles qualités pour exercer ce métier ?

Sans hésiter : la patience, l'écoute et l'adaptabilité !

Enseigner en MECS, c'est accepter que le jeune ne soit pas toujours disponible pour les apprentissages, c'est

savoir différer les objectifs fixés, c'est comprendre qu'il est parfois dans l'incapacité de déposer sa charge émotionnelle à la porte de la classe...

### Une situation qui s'est particulièrement bien déroulée ?

Toutes les situations sont marquantes car toutes les histoires sont uniques.

### Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

Redevenir élève signifie se réapproprier des habitudes : être à l'heure en cours, rester assis sur une chaise, faire preuve d'attention et de concentration, respecter un cadre d'apprentissage. Ce n'est pas chose aisée pour des jeunes qui ont quitté l'école depuis plusieurs mois, sans réel rythme de vie.

Nous devons constamment nous adapter aux émotions des jeunes et à leur disponibilité face aux apprentissages. Il y a aussi leurs rendez-vous extérieurs (tribunal, synthèse, rendez-vous médicaux...) qui impactent l'emploi du temps et peuvent parfois influencer leur capacité à se concentrer lors de leur retour en classe.



Laetitia, Pierric et Emilie

### Prérequis

> Être titulaire du CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive). Cette obtention n'est pas obligatoire, mais elle permet la titularisation sur un poste.

### Modalités

> Pour devenir enseignant spécialisé, il faut d'abord avoir réussi l'un des concours de recrutement de l'Éducation Nationale, celui de Professeur des Écoles ou de Professeur de l'Enseignement Secondaire, puis suivre une formation diplômante spécialisée.



## Le savant mélange entre centralisation et proximité : la valeur ajoutée de l’ALEFPA

**Infirmier de profession, Frédéric Burghard est membre du Conseil d’Administration de l’ALEFPA depuis 2018, il est l’administrateur délégué pour la Bourgogne et la Franche Comté. Maire de Luxeuil les Bains et Conseiller départemental, il propose ici le point de vue d’un responsable et élu local ...**

Dans le paysage des opérateurs du champ de l’économie sociale et solidaire, notre association se caractérise incontestablement par ses fortes valeurs faites d’humanisme, d’altruisme, de générosité et de solidarité qu’elle incarne si bien.

Solidement campée sur ses bases datant de 1959, elle s’est toujours illustrée par sa créativité et sa capacité à inventer de nouvelles prises en charge au profit des personnes en grande fragilité.

Cependant, son atout majeur ne réside pas dans ces deux

particularités que je viens d’aborder mais plutôt dans son habileté à mettre en synergie les acteurs du terrain par une sorte « d’association des territoires » qui la composent. Cela lui donne ce caractère pluriel, multiculturel et varié qui fait briller sa singularité.

Notre association prend aujourd’hui la forme d’une grande famille de 300 établissements et services sachant néanmoins encore cultiver proximité, souplesse et adaptabilité, et ce malgré l’importante croissance à

laquelle elle s’est livrée ces dernières décennies, sans perdre son âme.

Dans notre monde marqué par l’hyper concentration, la dépersonnalisation et la rationalisation qui nourrissent trop souvent une quête du profit maximum qui n’épargne pas le secteur sanitaire, social et médico-social, l’ALEFPA peut s’appuyer sur son ancrage territorial remarquable.

Celui-ci est le résultat d’une soigneuse et progressive agrégation d’acteurs locaux



Thermes de Luxeuil-les-Bains. C’est sous le règne de Louis XV que fut construit l’actuel bâtiment d’architecture classique en grès rose des Vosges.

qui partagent tous la même philosophie de prise en charge. Imaginée par les décideurs successifs de notre association, cette organisation particulière, basée à la fois sur la proximité et sur une mutualisation économe et bienveillante, devient dans le paysage actuel un modèle du genre, véritable valeur ajoutée.

Ne nous privons pas de tirer le maximum de ressources de nos racines fermement attachées aux terroirs d'implantation de nos différents établissements ! Le fait d'être connu et reconnu localement, d'avoir une bonne compréhension de son environnement pour une efficace mobilisation de son réseau de partenaires (collectivités, tissu associatif, entreprises, établissements scolaires, centres socio-culturels, ...) est le meilleur moyen pour que chacun de nos établissements gagne et garde ensuite la confiance des autorités de tutelle.

C'est ainsi que l'ALEFPA peut faire profiter de sa « valeur ajoutée » aux personnes en grande fragilité, en situation



## VILLE SPORTIVE & DYNAMIQUE

de handicap, ou souffrant de maladie chronique qu'elle accompagne.

De mon côté, en tant qu' élu local intéressé aux questions sanitaires, sociales et médico-sociales, c'est cette approche particulière qui m'a séduit et m'a donné l'envie de m'engager au sein du conseil d'administration, il y a 6 ans.

Dans mon département, les quatre sites DITEP implantés au plus proche des agglomérations de Luxeuil les Bains, Vesoul et Lure sont parfaitement intégrés à leur environnement et s'appuient sur leur capacité à mobiliser à leurs côtés, une multitude de partenaires qui facilitent et enrichissent les modes de prise en charge.

Aujourd'hui, administrateur délégué pour la Bourgogne et la Franche Comté, j'apprécie particulièrement l'image moderne et avant-gardiste que renvoie l'ALEFPA sur ce territoire et espère voir son influence y grandir dans les années futures, portée par la dynamique de développement engagée par notre belle association au niveau national et par l'investissement remarquable de nos salariés.

**Frédéric Burghard**  
Administrateur  
de l'ALEFPA

**Mercredi**  
**17**  
septembre  
2025

**Journée**  
**anniversaire**  
**Luxeuil-les-Bains**



**DITEP Leconte de Lisle**



**Bourgogne Franche-Comté :** Samedi 1<sup>er</sup> février, l'association BAYA (Belles Automobiles de l'Yonne et de l'Aube) a officiellement remis un chèque de 1070€ aux jeunes et à l'équipe du lieu de vie d'Auxerre. Cette somme provient des recettes générées par les baptêmes en voiture de sport organisés lors de la Fête des Vins de Chablis par l'association BAYA, le 26 octobre dernier.



**Hauts-de France :** Le 3 février dernier à Lille, la DIRPJJ Grand-Nord a organisé un goûter pour remercier les participants du Parcours du goût, événement organisé les 7 et 8 décembre derniers à Dijon, célébrant la gastronomie, l'insertion professionnelle et le talent des jeunes. Les jeunes des dispositifs Métamorphose et du CER Tête de l'eau s'y sont particulièrement distingués.

RETROUVEZ  
L'ACTUALITÉ DE  
L'ALEFPA !



**Océan Indien :** Du 30 janvier au 7 février, Jason Grandry, médaillé paralympique aux Jeux de Paris 2024, est intervenu auprès des jeunes des établissements de l'ALEFPA à La Réunion. Une rencontre inspirante pour les jeunes du SSEFS Arpeda, de l'IMPro Gernez Rieux, du SESSAD Ase et du DITEP Antoine Lucas. Les jeunes de l'ImPro Gernez Rieux ont profité de cette opportunité pour l'interviewer. Une expérience à découvrir très bientôt dans un nouvel épisode du podcast « Dig Dig mon Gayar ».



**Occitanie :** Les jeunes de la MECS de Vernet-les-Bains ont rassemblé près de 200 personnes lors d'une représentation inédite. À l'initiative d'un jeune, Evan, ce spectacle a été imaginé et monté avec l'appui de son éducateur et de ses camarades. Dans ce spectacle, Evan voulait avant tout créer du lien et éveiller les consciences. Bravo !

**Allier :** Le 27 janvier, l'IME Le Réray s'est animé lors d'une séance du Conseil de Vie Sociale (CVS), un espace d'échange essentiel sur le fonctionnement de l'établissement. Il permet aux jeunes et aux parents de donner leur avis et de proposer des idées.



**Pays de la Loire :** La résidence Seniors Carlotti à Tours est rattachée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 au dispositif de la Vendée. Elle sera inaugurée le 18 mars prochain.



**Nouvelle-Aquitaine :** Les jeunes de l'IME Denis Forestier et du DITEP Le Petit Prince ont pu assister à l'entraînement des FC Girondins de Bordeaux et échanger avec les joueurs.

## Les prix ALEFPA – Annie Semal-Lebleu

Ces prix récompensent, pour un montant de 1500€, chaque année, deux thèses en lien avec l'accompagnement des personnes connaissant des difficultés à caractère social ou présentant un handicap physique ou psychique.

L'appel à candidature est lancé de manière publique sur nos réseaux sociaux et nos publications. Grâce au fonds de dotation ALEFPA Solidarité, le CSA accompagne un étudiant de Master dans la réalisation de son stage. En 2024, ce dernier portait sur le développement d'un outil de dépistage précoce des troubles de la cognition sociale.



**Jeanne Charlotin**  
Université de Bretagne Sud

### **Le droit de vote du majeur déficient intellectuel : droit affirmé ou droit effectif ?**

Ce travail de thèse examine l'affirmation du droit de vote pour les personnes déficientes intellectuelles. Il s'agit de démontrer qu'il n'existe plus aucune possibilité pour retirer le droit de vote à une personne qui présente une déficience intellectuelle. Ni le droit de la protection des majeurs, ni les pouvoirs du président du bureau de vote, ni encore le fonctionnement du contentieux électoral, ne permettent de l'empêcher d'exprimer son vote. Ce travail s'attache à examiner la marge entre l'affirmation du droit de vote, et son effectivité. En effet, les bureaux de vote ne sont pas encore tous accessibles aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Par ailleurs, la spécificité de la vie en établissement social et médico-social est souvent une barrière supplémentaire à l'expression du droit de vote des résidents, par l'impératif de sécurité des personnes

accueillies, et par des raisons logistiques. Pour réduire cette marge entre affirmation et effectivité du droit de vote, plusieurs pistes, allant d'ajustements législatifs à la formation des personnes concernées, comme de leur entourage, sont ensuite proposées.

### **Négocier les interactions sociales : l'enjeu du stigmatisme pour les personnes catégorisées de "déficientes intellectuelles". Étude d'un groupe d'autoreprésentants**

Cette thèse aborde la catégorie de la « déficience intellectuelle » en exposant son caractère évolutif et socialement construit. Elle met en évidence le fait que les typifications réciproques, souvent négatives, associées à cette catégorie, entraînent une stigmatisation des personnes dans leurs interactions sociales. Abordant le sujet sous l'angle du constructivisme et de l'interactionnisme symbolique, la thèse se détourne de l'attention à la dimension cognitive habituellement associée à la « déficience intellectuelle » pour se concentrer sur l'importance des interactions sociales et de leurs négociations menées par et avec les individus concernés.

Le cas central d'étude mené dans cette recherche est un groupe d'auto-représentants travaillant avec des travailleurs sociaux d'ESAT, en collaboration avec des chercheurs. À travers l'utilisation de divers outils de collecte et d'analyse de données, la thèse révèle les processus par lesquels certaines significations sont négociées lors des interactions sociales et les impacts de ces négociations sur l'identité des personnes catégorisées. Ces résultats soulignent le rôle actif que les personnes catégorisées de « déficientes intellectuelles » jouent dans les interactions sociales, et leur influence possible sur la compréhension globale de l'expérience vécue par les personnes catégorisées comme « déficientes intellectuelles ».



**Céline Lefebvre**  
Université Rennes 2

## Antilles : un nouveau souffle pour la Protection des Majeurs en Martinique et en Guadeloupe

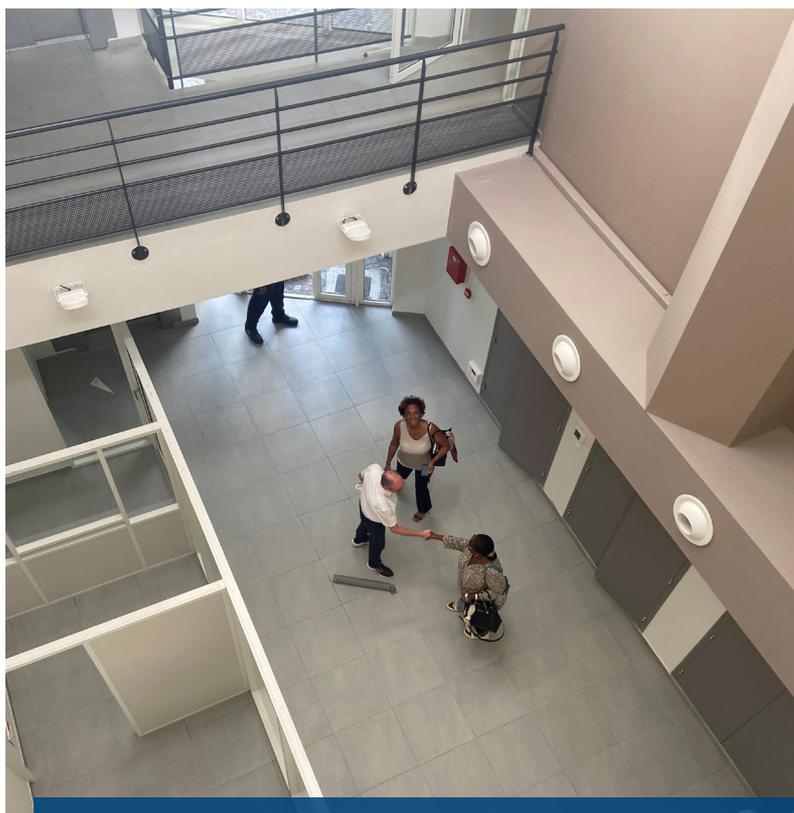
**L'ALEFPA poursuit son engagement en faveur des publics vulnérables en renforçant son action dans les Antilles. En ce début d'année, l'association structure davantage son service mandataire en Guadeloupe et reprend la gestion des activités de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) en Martinique.**

Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM) de Guadeloupe amorce une nouvelle ère, soutenu par l'expertise de 38 années du SMJPM Ariane, récemment repris par l'ALEFPA dans les Hauts-de-France.

Cette transformation repose sur deux axes majeurs : la formation et un déménagement stratégique.

### Renforcement des compétences et formation

Le Centre de Formation Albert Thomas accompagne la formation de nouveaux Délégués Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (DMJPM), qui viendront renforcer l'équipe existante. Le nombre des mesures de protection confié à l'ALEFPA croît régulièrement. Une montée en compétence est nécessaire. La Direction Générale de l'ALEFPA a donc la volonté d'accroître l'équipe existante par recrutement et grâce à des sessions de formation afin d'assurer un service performant et efficace à la hauteur des enjeux de développement actuel et futur.



L'ALEFPA rencontre la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités dans les futurs locaux de Pointe-à-Pitre.

### Un déménagement pour une meilleure organisation

Autre étape de cette restructuration : un déménagement prévu à Pointe à Pitre dans le quartier de Bergevin ainsi que l'ouverture d'une antenne à Basse-Terre. Installé d'ici peu dans des locaux ultra modernes, le SMJPM de Guadeloupe améliorera les conditions de travail

des professionnels tout en optimisant l'accueil des majeurs protégés. L'arrivée d'assistantes tutélaires renforcera la coordination entre les différents acteurs et garantira une prise en charge plus fluide.

**« Nous devons nous adapter aux réalités du terrain et améliorer nos méthodes pour offrir un accompagnement optimal aux majeurs protégés. »**

## Un avenir tourné vers l'efficacité et la solidarité

L'équipe en place joue un rôle central dans cette transition. Par leur expérience et leur engagement, les collaborateurs actuels soutiennent l'évolution du service et accompagnent la mise en place des nouvelles orientations.

« Nous avançons ensemble, avec l'objectif commun d'assurer un service de qualité et de répondre aux besoins de nos publics. »

### Reprise de l'UDAF en Martinique

Début 2025, l'ALEFPA a aussi repris les activités de l'Union Départementale des

Associations Familiales de Martinique.

Ces transformations confirment le rôle d'acteur majeur de l'ALEFPA dans la protection des majeurs aux Antilles et poursuit son engagement en faveur de l'inclusion et de la solidarité.

**L'ALEFPA s'est portée candidate à la reprise des activités de l'UDAF Martinique, de sa trentaine de salariés ainsi que de ses locaux situés dans le quartier de Bon Air à Fort de France. Composée d'un Service de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, gérant 540 mesures, d'un service de Résidence Sociale à Balata, et d'un service d'enquêtes socio judiciaires dans le cadre de la prévention des expulsions locatives, cette reprise s'inscrit dans la continuité des missions de l'ALEFPA et vient prolonger celles qu'elle assure déjà à la Martinique.**

## Mayotte

**Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée, chargée de l'Autonomie et du Handicap, a posé la première pierre, mardi 18 février, du futur pôle médico-social pour polyhandicapés sur la commune de Chirongi à Mayotte, elle a ensuite inauguré l'EEAP SAYIDIWA à Bandré.**

### Pose de la première pierre du futur pôle médico-social pour polyhandicapés

Tout juste deux mois après les ravages du cyclone tropical Chido qui a dévasté Mayotte en décembre, la pose de la première pierre de notre futur pôle médico-social, est le premier événement de cette nature. C'est pour cette circonstance exceptionnelle que la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, Madame Charlotte Parmentier-Lecocq s'y est déplacée, réunissant autour



d'elle les autorités locales et nationales, Sous-Préfet, maires des communes concernées, Directeur de l'ARS et de la DEETS, tous étaient là sans oublier notre quarantaine de professionnels ainsi que leur directrice Aïcha

Boukir. Venus également pour la circonstance, le Directeur Général de l'ALEFPA, le Vice-Président en charge des Outre-mer, l'administrateur délégué de Mayotte, et la Secrétaire Générale représentant le Président



Daniel Dubois et qui a pris la parole en son nom.  
 D'ici 2027, ce sont 66 places qui seront ouvertes, permettant l'hébergement, la prise en charge thérapeutique, les soins et la scolarisation d'enfants et d'adolescents. On y verra aussi un service de résidence sociale de 32 places de logement accompagné pour femmes en situation d'exclusion sociale, victimes de violence ou parturientes, enfin un SAMSA de 16 places pour adultes handicapés. Conçu pour être adapté au climat tropical humide et prévu pour résister aux cyclones les plus violents, notre établissement sera une construction vertueuse, caractérisée par sa « frugalité conceptuelle », respectueuse de l'environnement par ses matériaux, autonome en eau et en énergie.

### L'inauguration de l'EEAP SAYIDIWA à Bandréle marque un grand pas pour l'accompagnement des enfants polyhandicapés

L'ALEFPA a inauguré ce même 18 février les locaux de l'Établissement pour Enfants et Adolescents



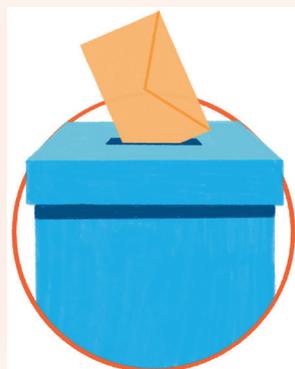
Polyhandicapés (EEAP) SAYIDIWA à Bandréle. Il accueille d'ores et déjà 10 enfants polyhandicapés. Depuis 2021, l'équipe mobile de l'ALEFPA spécialisée et pluridisciplinaire intervient à domicile et accompagne une soixantaine d'enfants et d'adultes polyhandicapés à qui elle apporte soins et activités éducatives et de loisirs complémentaires, comme de la balnéothérapie ou même de la baignade en mer. Rappelons l'immense courage dont nos 35 collaborateurs de Mayotte, ont fait preuve au moment où les terribles événements climatiques de Chido et de Dikeledi ont si violemment touchés les habitants de Mayotte,

y compris, bien sûr, les 66 enfants et leurs familles que l'ALEFPA accompagne là-bas. Beaucoup de dégâts et de blessés mais, heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucun décès. L'île est dévastée aujourd'hui encore. Tous nos professionnels ont pris en charge la gestion si difficile des événements qui ont suivi. Leur courage, leur détermination, leur passion, leur altruisme pour leurs concitoyens et pour leur île méritent notre admiration et notre reconnaissance, nous qui étions si loin sans pouvoir apporter grand secours.

### Merci pour vos dons !

À la suite du passage du cyclone tropical Chido, L'ALEFPA a lancé une collecte de dons, à sa fermeture, la cagnotte avait atteint 10500 €, avec plus de 100 donateurs ! Merci aussi pour leur générosité à l'Entraide Union, à la Caisse d'Épargne des Hauts de France, à la GMF de La Réunion et au Fonds de Solidarité de l'ALEFPA qui ont adressé à nos équipes de Mayotte des dons de plusieurs milliers d'Euros.





L'assemblée générale de l'ALEFPA se tiendra le jeudi 5 juin 2025. Le conseil d'administration est renouvelé d'un quart, soit six postes à pourvoir, ainsi que six suppléants. Les candidatures doivent être adressées au Président de l'ALEFPA

(Centre Vauban, Bât. Lille 199-201, rue Colbert CS 60030 - 59043 LILLE CEDEX), six semaines avant, soit au plus tard le 1er mai 2025.

## Retour sur la cérémonie des vœux 2025 !

Le jeudi 16 janvier, plus de 200 personnes – partenaires, élus, collaborateurs et amis de l'ALEFPA – se sont réunies dans le magnifique écrin du Palais des Beaux-Arts de Lille pour commencer une année tournée vers l'inclusion et la solidarité. Cette cérémonie a été marquée par des discours lucides et porteurs d'espoir, reflétant notre engagement commun. Tous les discours sont à retrouver sur notre chaîne Youtube.



## Séminaire des administrateurs

Le séminaire annuel des administrateurs se déroulera les 3, 4 et 5 mars 2025 à Chantilly. S'y rejoindront tous les membres du conseil d'administration, venus des territoires hexagonaux et ultramarins de l'ALEFPA. Comme en 2024, ils y retrouveront les Directeurs Territoriaux qui seront partie prenante de ce moment de travail et de réflexion en commun. La Direction Générale au grand complet participera aussi à ce séminaire. Pour commencer, le Président Daniel Dubois, réunira les administrateurs délégués des différents territoires de l'ALEFPA dès le mardi soir. Suivront deux journées complètes pour travailler sur les perspectives de l'ALEFPA, sur ses orientations et ses projets pour l'année.



## PROCHAINEMENT

**18 mars 2025**

**Inauguration de la Résidence Carlotti**  
Indre et Loire

**5 juin 2025**

**Assemblée Générale ALEFPA**  
Hauts-de-France

**19 au 25 mai 2025**

**Semaine pensions famille**  
Nationale

**6 juin 2025**

**Journée d'étude Conseil Scientifique ALEFPA**  
Hauts-de-France

## Nouveau site internet !

2025 débute avec le lancement d'un nouveau site internet où vous trouverez :

- Une carte interactive de nos établissements
- Des infos sur nos actions, missions et accompagnements
- Nos offres d'emploi
- Une page pour devenir partenaire, mécène, bénévole ou adhérent
- Suivez toutes nos actualités en temps réel.

Avec Lisio, profitez d'une navigation accessible :  
affichage sur mesure, synthèse vocale, traduction et plus !



**Bonne visite et n'hésitez pas à partager !**

**Directeur de publication :** Daniel Dubois  
**Rédactrice en chef :** Catherine de Broucker

**Conception graphique :** Agence La belle Verte

**Illustrations :** Chloé Beaucé

**Dessins de presse :** Tesson

**Impression :** Illico by l'Artésienne

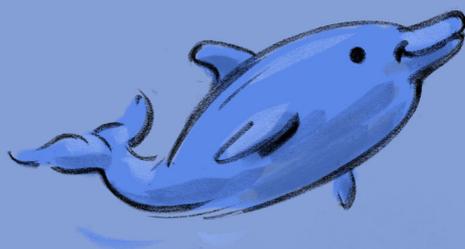
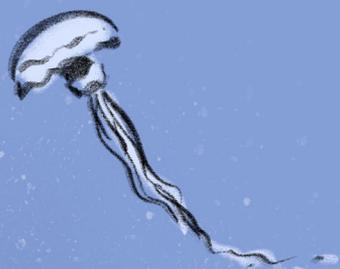
**Mise sous pli et diffusion Métropole :** ESAT Les Arsses

**Merci aux contributeurs de ce numéro.**

**ALEFPA** – Siège social - Centre Vauban, Bâtiment Lille, 199-201 rue Colbert,  
CS 60030 - 59043 Lille- Contact : 03 28 38 09 40 - [contact@alefpa.fr](mailto:contact@alefpa.fr)

Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires - Mars 2025.  
ISSN 3037-7684





J'aimerais bien  
qu'on reconnaisse un peu  
mon pouvoir d'agir !



Tesson



ALEFPA